

CQP Initiateur en motocyclisme

RNCP37503 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15497, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFPPA ADULTES D'YSSINGEAUX	19430113100026	Former et organiser l'évaluation
PASCAL FINOT FORMATION	81905362000012	Former et organiser l'évaluation
PRO STAGE	51120222800017	Former et organiser l'évaluation
SARL GTR PERFORMANCE	43126547900011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Initiateur en motocyclisme » correspond à un contexte caractérisé notamment par :

- La diversité des structures d'accueil,
- Le développement des activités,
- Une offre d'emplois supérieure à la demande,
- Une baisse de l'encadrement traditionnellement bénévole,
- La concentration des demandes de pratique,
- L'éclatement de l'effectif à former sur l'ensemble du territoire,
- Un déficit de qualifications existantes au regard des besoins d'emploi particuliers identifiés, en particulier lors des pics d'activité.

Le CQP initiateur en motocyclisme répond aux besoins de nombreuses petites et grandes structures qui proposent un encadrement répondant aux attentes sécuritaires et techniques des pratiquants. Le CQP Initiateur en Motocyclisme répond à la demande suivante :

- Le nombre d'emplois à temps partiel pendant les vacances scolaires est toujours significatif et supérieur aux nombres d'emplois à temps plein.
- Le besoin des recruteurs, des structures en termes de sécurité et de qualité d'encadrement est fort.

- De nouvelles pratiques d'initiation/loisir, l'arrivée de véhicules électriques offrent une plus grande facilité à l'accès par rapport aux sites de pratiques et à la proximité des habitations (absence de nuisance sonore) et sont une source de développement de la pratique.
- Les perspectives d'emploi sur 5 ans par rapport au projet de développement fédéral par la création d'écoles de pilotage de motocyclisme (Ecole Française de Motocyclisme) accompagnée des labels faisant référence à l'encadrement vont engendrer une augmentation en besoin de qualification professionnelle correspondant au CQP Initiateur en motocyclisme.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des participants lors d'une initiation de motocyclisme.

Repérage des objectifs et des ressources de la structure de motocyclisme.

Elaboration d'un cycle de séances d'initiation de motocyclisme.

Accueil des participants et des accompagnants à une séance d'initiation de motocyclisme sur un site de pratique tout terrain, bitume et site ouvert à la voie publique.

Animation de la séance d'initiation de motocyclisme.

Mise en sécurité des participants et des tiers lors d'une séance d'initiation en motocyclisme.

Bilan de la séance d'initiation de motocyclisme.

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

Recherche d'emploi et d'activités à animer.

Programmation d'actions de formation et de professionnalisation.

Préparation et maintenance des équipements de protection individuelle (EPI) et des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme.

Préparation du site de pratique ou d'un itinéraire nécessaire aux activités de motocyclisme.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances d'initiation de motocyclisme en utilisant des outils évaluations avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs d'un cycle de séances d'initiation adaptés à la pratique du motocyclisme.

Elaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en veillant à assurer la progression des participants au regard des objectifs fixés avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Définir les grilles de séance de motocyclisme en tenant compte du temps, des participants et du lieu disponible et en s'appuyant notamment sur des démarches pédagogiques adaptées au public en prenant en compte éventuellement les préconisations de la Fédération Française de Motocyclisme.

Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours des séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci.

Organiser l'évaluation du cycle de séances d'initiation de motocyclisme en vue d'y proposer des modifications ou des ajustements notamment pour les participants en situation de handicap.

Se présenter en informant les participants des objectifs et du déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance d'initiation de motocyclisme sans risque.

Informar les participants sur les règles d'usage visant au respect du site de pratique en motocyclisme et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension.

Prendre en compte les caractéristiques des participants pour leur attribuer un véhicule adapté permettant la participation à la séance de motocyclisme en sécurité.

Communiquer avec les participants et les tiers tout au long d'une séance d'initiation de motocyclisme en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Mettre en œuvre une séance de d'initiation de motocyclisme en tenant compte de ses objectifs afin de favoriser l'acquisition des gestes, mouvements et techniques spécifiques au motocyclisme.

Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Adapter sa séance d'initiation de motocyclisme en tenant compte des difficultés rencontrées par les participants pour favoriser la réussite de chacun au regard des objectifs fixés.

Sensibiliser les participants à la protection de l'environnement et aux règles de sécurité routière afin de préparer les motocyclistes de demain.

Organiser la pratique de motocyclisme sur un site dédié en appliquant les règles techniques de sécurité à destination des participants et des tiers tout au long de la séance d'initiation.

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance d'initiation de motocyclisme en s'assurant de leur bonne compréhension par les participants et les tiers.

Appliquer l'ensemble des protocoles d'alerte, de soins et de secours suivant un éventuel incident survenant lors d'une séance d'initiation de motocyclisme.

Analyser le déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme en tenant compte des objectifs fixés.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances d'initiation de motocyclisme à venir en tenant compte des constats réalisés.

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur.

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant notamment des outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations.

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport.

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel.

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

Vérifier les équipements de protection individuelle nécessaires aux activités du motocyclisme en appliquant la réglementation en vigueur.

Vérifier l'état des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme en garantissant leur usage de manière sécurisée.

Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme afin de garantir leur usage futur de manière sécurisée.

Vérifier l'état du site de pratique pour garantir le bon déroulement des activités de motocyclisme.

Réaliser l'entretien quotidien ou périodique du site de pratique nécessaire aux activités de motocyclisme.

Préparer des itinéraires afin de proposer un programme varié au public en respectant les cadres sécuritaires, réglementaires et environnementaux tout en prenant en compte les composantes matérielles, culturelles et logistiques de ces derniers.

Blocs de compétences

RNCP37503BC01 — Préparation et animation de séances d'initiation de motocyclisme

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation

de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances d'initiation de motocyclisme en utilisant des outils évaluations avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure.

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs d'un cycle de séances d'initiation adaptés à la pratique du motocyclisme.

Elaborer un cycle de séances d'initiation de motocyclisme en veillant à assurer la progression des participants au regard des objectifs fixés avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Définir les grilles de séance de motocyclisme en tenant compte du temps, des participants et du lieu disponible et en s'appuyant notamment sur des démarches pédagogiques adaptées au public en prenant en compte éventuellement les préconisations de la Fédération Française de Motocyclisme.

Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours des séances d'initiation de motocyclisme en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci.

Organiser l'évaluation du cycle de séances d'initiation de motocyclisme en vue d'y proposer des modifications ou des ajustements notamment pour les participants en situation de handicap.

Se présenter en informant les participants des objectifs et du déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance d'initiation de motocyclisme sans risque.

Informar les participants sur les règles d'usage visant au respect du site de pratique en motocyclisme et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension.

Prendre en compte les caractéristiques des participants pour leur attribuer un véhicule adapté permettant la participation à la séance de motocyclisme en sécurité.

Communiquer avec les participants et les tiers tout au long d'une séance d'initiation de motocyclisme en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Mettre en œuvre une séance de d'initiation de motocyclisme en tenant compte de ses objectifs afin de favoriser l'acquisition des gestes, mouvements et techniques spécifiques au motocyclisme.

Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation de motocyclisme en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Adapter sa séance d'initiation de motocyclisme en tenant compte des difficultés rencontrées par les participants pour favoriser la réussite de chacun au regard des objectifs fixés.

Sensibiliser les participants à la protection de l'environnement et aux règles de sécurité routière afin de préparer les motocyclistes de demain.

Organiser la pratique de motocyclisme sur un site dédié en appliquant les règles techniques de sécurité à destination des participants et des tiers tout au long de la séance d'initiation.

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance d'initiation de motocyclisme en s'assurant de leur bonne compréhension par les participants et les tiers.

Appliquer l'ensemble des protocoles d'alerte, de soins et de secours suivant un éventuel incident survenant lors d'une séance d'initiation de motocyclisme.

Analyser le déroulement de la séance d'initiation de motocyclisme en tenant compte des objectifs fixés.

Formuler des modifications ou des ajustements des séances d'initiation de motocyclisme à venir en tenant compte des constats réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle.

Entretien avec les évaluateurs.

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves.

RNCP37503BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur.

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...).

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant notamment des outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure.

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires.

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues.

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés.

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur.

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un écrit à partir d'une trame.

Entretien oral avec les évaluateurs.

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves.

RNCP37503BC03 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations.

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport.

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel.

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet professionnel.

Entretien oral avec les évaluateurs.

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves.

RNCP37503BC04 — Préparation et maintenance de sites de pratique et du matériel nécessaire aux activités du motocyclisme

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier les équipements de protection individuelle nécessaires aux activités du motocyclisme en appliquant la réglementation en vigueur.

Vérifier l'état des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme en garantissant leur usage de manière sécurisée.

Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base des véhicules nécessaires aux activités du motocyclisme afin de garantir leur usage futur de manière sécurisée.

Vérifier l'état du site de pratique pour garantir le bon déroulement des activités de motocyclisme.

Réaliser l'entretien quotidien ou périodique du site de pratique nécessaire aux activités de motocyclisme.

Préparer des itinéraires afin de proposer un programme varié au public en respectant les cadres sécuritaires, réglementaires et environnementaux tout en prenant en compte les composantes matérielles, culturelles et logistiques de ces derniers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Observation en poste de travail.

Entretien oral avec un support de son choix.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Initiateur en motocyclisme exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations,

de collectivités ou de structures du secteur marchand (SA, SARL, EURL, entreprises unipersonnelles, ...) ou non marchand (associations de jeunesse, structure de tourisme, ...).

Dans le cadre de ses activités, il peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercices variés (centres d'accueil de mineurs, salons, portes ouvertes, rencontres, stages, circuits...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La pratique de l'activité encadrée par le CQP Initiateur en Motocyclisme s'effectue dans des espaces dédiés. Le titulaire du CQP « Initiateur en motocyclisme » intervient sur des sites ouverts à la voie publique ou des sites de pratique fermés, tels que terrains, zones de trial ou circuits conformément aux Règles Techniques de Sécurité « activités éducatives » édictées par la FFM en application de l'article L 131- 16 du code du sport et conformément aux articles R 331-18 à R 331-45 de ce même code.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'encadrement contre rémunération des activités physiques et sportives est une profession réglementée dont le cadre législatif est défini par l'article L.212-1 du code du sport : seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L.212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;

2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues à l'article L.6113-5 du code du travail.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP Initiateur en Motocyclisme doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger

- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises.
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2. Être âgé de 18 ans au jour de l'inscription,

3. Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

4. Justifier d'un niveau de pratique en VTM à guidon (2, 3 et 4 roues) :

Par un test de maniabilité défini ci-dessous :

Réaliser un parcours de maniabilité technique (Annexe 3), défini par la FFM, sur un VTM à guidon, sous le contrôle de deux évaluateurs de l'organisme de formation habilité à cet effet qui s'appuient sur la fiche d'évaluation des pré requis techniques d'entrée en formation (annexe 3.1) Ou La justification du niveau de pratique peut être également obtenu par la présentation d'un classement officiel dans une des spécialités de la FFM, acquis lors de compétitions de niveau au minimum régional

Le parcours comporte (Annexe 3) :

1. Le slalom, sans renverser de cône

2. Le double portique : passer sous le portique sans le renverser (hauteur 1,50 maxi)

3. Le cercle : tourner dans le sens des aiguilles d'une montre autour du cercle (tracé au sol) d'un diamètre de 4 mètres

4. La balle : prendre la balle sur le cône à gauche (dans le sens de la marche) et la déposer sur le cône de réception sans la faire tomber

5. Les sauts : passer la roue avant puis la roue arrière au-dessus de la première puis de la deuxième latte. (Facultatif suivant le VTM à guidon)

6. Le déplacement de cônes : saisir le cône 6a et le déposer sans qu'il ne tombe dans le cerceau de réception.

7. Le ballon : déplacer le ballon jusqu'au cerceau de réception, sans qu'il n'en sorte (facultatif suivant le VTM à guidon)

8. L'accélération : effectuer une accélération franche pour rejoindre le plus rapidement l'arrivée en respectant le tracé

9. L'arrêt en zone : effectuer un arrêt complet du VTM à Guidon dans la zone d'arrivée matérialisée par 4 cônes

Le test de maniabilité est validé lorsque le candidat réalise le parcours dans un temps inférieur ou égal à 130% de celui réalisé, le jour du test, par un formateur (pénalités comprises)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Initiateur en Motocyclisme.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Le responsable pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Initiateur en Motocyclisme.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,

- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Le responsable pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	38	0	86 %	—
2019	48	2	85 %	93 %
2018	58	2	100 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14877

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41985

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36661, RNCP37039, RNCP37501, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37518, RNCP37723

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37503/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	242
Parcours menés à terme	232
Taux d'achèvement	96 %
Période	06/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	244
----------------------	-----

Montant total engagé	985 303 €
Coût moyen par dossier	4 038 €
Durée moyenne	271 h
Période	05/2023 – 03/2026
France compétences	65 %
Reste à charge titulaire	20 %
France Travail	11 %
État	3 %
OPCO	1 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.